



Ma propriétaire et ses "bras longs"

Par **ROSSETTO**, le **20/03/2008** à **11:16**

Ayant des difficultés en ce moment, pour payer mes loyers (3 MOIS) ma propriétaire et moi-même avons pris un engagement. J'ai un papier signé comme quoi je m'engage à partir pour le 15 Mai. Seulement ma propriétaire veut pendant un week-end faire repeindre la cuisine et salon, alors que je serais absente. Cela le 4 et 5 Mai. Peut-elle exiger que je lui donne les clés avant le 15/05/08 ? En principe le déménagement est prévu pour le 2 mai, mais j'aimerais bénéficier des jours restants pour nettoyer et vider ce que je n'emporte pas. Merci de me "dire" qui est dans son droit.